



Bienvenue à l'Afac Pays de Loire !

“ Au nom de l'Afac-Agroforesteries, je remercie la Région des Pays de Loire du soutien qu'elle apporte au travers du Pôle bocage à tous les arbres et toutes les haies qui jalonnent nos territoires ruraux, pôle bocage que je remercie aussi pour l'organisation de cette journée.

À l'heure des transitions climatique, environnementale et agricole, plus que jamais l'arbre, la haie, le bocage sont au cœur des réflexions. Ils sont multifonctionnels et transversaux dans les politiques encore trop souvent sectorisées de l'agriculture, de l'eau, de l'environnement, du paysage, et maintenant de la production de biomasse et du stockage du carbone.

Grâce aux services qu'ils rendent ces arbres sont plus que jamais des alliés pour relever les défis immenses de notre époque. Nous avons besoin de ces arbres mais ils ont aussi besoin de nous. Pour que cet enjeu collectif puisse être reconnu et devenir une grande cause nationale, il faut s'appuyer sur l'expertise de femmes et d'hommes spécialistes de ces questions, il faut se regrouper et croiser le meilleur de nos expériences entre territoire pour forger une vision commune de l'arbre hors forêt et de son développement, il faut défendre cette vision par des actions de plaidoyer...

C'est pour cela que l'Afac-Agroforesteries a été créée, c'est une association nationale issue du terrain, portée par des convaincus qui se sont engagés pour cette cause bien avant que les médias ou les politiques ne se saisissent de cette question, parfois dès la fin des années 80. Des personnes convaincues, que j'ai plaisir à retrouver ici.

Aujourd'hui, l'Afac-Agroforesteries rassemble près de 200 structures dont la haie et le bocage sont l'objet unique ou une part importante de leurs activités. Beaucoup de décisions se prennent au plan national, et l'Afac-Agroforesteries est reconnue comme porte-parole et interlocuteur de premier plan auprès des ministères et des acteurs nationaux de l'agriculture et de l'environnement. Investie dans le plan de développement de l'agroforesterie, l'Afac-Agroforesteries copilote la mise en œuvre du label bois bocager géré durablement, elle préside le comité de la marque Végétal local que nous avons co-fondé, elle engage en ce début d'année un projet de recherche et développement Casdar 100% dédié à la haie (RESP'HAIES)...elle mobilise des fonds privés pour soutenir les actions territoriales de ses adhérents : vous êtes ici plusieurs à bénéficier du soutien de la Fondation Yves Rocher à travers le programme Plantons pour la Planète France.

En parallèle de ces grands projets structurants, l'Afac-Agroforesteries, c'est avant tout un réseau d'expert où l'échange est au cœur de nos préoccupations pour progresser ensemble : pour ce faire, nous organisons de nombreux temps de croisement de nos expériences ; comme l'illustrent les rencontres nationales arbres et haies champêtres, dont la 6^e édition vient de se tenir à Lannion en novembre avec le soutien de la Région Bretagne, des départements et de nombreux partenaires

Mais la prise en compte de la haie et du bocage se fait au quotidien à l'échelon local : de la parcelle à la Région. C'est pour cela que l'Afac-Agroforesteries soutient dans ses statuts la création d'Afac régionales. Au-delà des réseaux thématiques locaux comme le Pôle bocage, elles sont à la fois sa courroie de transmission mais aussi le moyen de mobiliser les forces vives, de mutualiser en rassemblant au-delà de points de vue parfois divergeant tous ceux qui estiment que la haie, le bocage modernisé ont tout à gagner de leur rapprochement. Nous avons besoin de cohérence entre les politiques de l'arbre champêtre qui sont définies à différents niveaux (européen, national, régional, local). C'est aussi à ces différentes échelles que

doivent se réfléchir et s'élaborer ensemble les outils de suivi et déploiement de l'agroforesterie (pensons à des démarches comme la marque VL, comme le plan de gestion durable des haies, comme le dispositif de suivi des bocages). C'est pourquoi l'articulation entre ces niveaux régionaux et nationaux sont indispensables pour travailler efficacement, en complémentarité, et c'est pourquoi nous encouragerons la création d'antennes régionales et accompagnons les autres dynamiques existantes qui ont choisi d'adhérer à notre réseau (comme A2RC, l'ADAN, l'ATBVB, etc). Ces structures régionales ont comme caractéristiques communes d'être fédératrices, de regrouper des structures diverses. Nous sommes convaincus que cette diversité est une force, c'est ce qui permet à la haie et le bocage d'être présent dans toutes les commissions thématiques, toutes les réflexions : on ne fait pas rentrer champêtre dans une case, ce sera toujours un objet à la fois touchant à la production et à l'environnement, à l'agriculture et au territoire, à la fois un bien privé et un bien commun dans la mesure où il concerne l'intérêt général et fait l'objet de politiques publiques. Plus nous serons nombreux à prendre cause pour la haie, le bocage, et les systèmes agroforestiers et plus ce sera bénéfique pour la cause de l'arbre que nous défendons tous et pour tous les opérateurs et professionnels de ces filières : c'est ensemble que nous ferons de l'arbre champêtre un fait sociétal

Afac Pays de la Loire, vous êtes la 2ème Afac régionale, après l'Afac Occitanie créée dès 2008, et nous avons bien conscience que chaque contexte régional a ses particularités, aussi vous êtes à la fois lieu d'expérimentation et modèle pour les autres régions.

Nous sommes là pour défendre les structures arborées dans toute leur diversité, de l'arbre isolé à la haie, au bosquet en passant par le verger, la ripisylve... il y a plein de mots pour désigner ce qui fait le lien entre l'arbre de la forêt et l'arbre des villes. La diversité, le lien c'est donc dans notre ADN, valorisons-les dans notre Afac nationale et dans les Afac régionales existantes et à venir. Nous avons le devoir de montrer que, pour le présent et l'avenir, les arbres et les haies ont une place dans tous les territoires de France et toutes les filières de productions agricoles. ”

Françoise Sire,

Présidente de l'Afac-Agroforesteries

Le 22 janvier 2019